



# Ville de Neuchâtel

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONCERNANT LE BUDGET 2010

Depuis l'an dernier, le paquebot Ville de Neuchâtel poursuit son chemin dans les eaux tourmentées de la crise. Cette dernière a déjà des répercussions importantes pour la population, notamment en termes d'emploi et de revenu, ce qui rend d'autant plus nécessaire pour notre Ville la poursuite de son effort en faveur de la cohésion sociale par le biais de nos prestations de proximité dans des domaines comme la culture, le sport, l'accueil des enfants ou encore la formation. La crise a également des conséquences préoccupantes en matière de budget : les dépenses liées à l'aide sociale, qui se répercutent dans les comptes avec un décalage de un an, ont déjà pris l'ascenseur alors même que l'assurance chômage intervient encore pour la plupart des personnes qui ont perdu leur emploi à partir de septembre 2008 (+ 1 million de francs au budget 2010, sur la base de l'évaluation des chiffres 2009). La dotation du fonds d'intégration professionnelle suit la même courbe tandis que les résultats des personnes morales prennent une direction opposée.

D'importants efforts de restructuration ont à nouveau été menés dans tous les services en 2009. Il en résulte une baisse des effectifs globaux d'une petite dizaine de postes, qui s'ajoute à celles des années précédentes. Le montant total des mesures durables déployant leurs effets dès 2010 se monte à plus de 2 millions de francs. Il n'en reste pas moins que l'importance du déficit nécessite la poursuite des réflexions sur les missions de la Ville.

Malgré la réjouissante diminution des charges, découlant notamment des réformes entreprises (-0,95% sans les imputations internes), le budget 2010 présente un déficit important, à hauteur de 6'278'700 francs. Ce montant ne comprend pas les transferts de déficit – osons l'expression - décidés sans concertation par le Conseil d'Etat, mais non-encore avalisés par le Grand Conseil. La détérioration serait de l'ordre de 2,4 millions en 2010 (3,5 millions ensuite, chaque année). Il convient de préciser à ce propos que la Ville de Neuchâtel n'entend pas rester les bras ballants devant ce qu'elle considère comme un dysfonctionnement institutionnel. En concertation avec toutes les communes, elle appelle l'Etat à un dialogue constructif, dans l'intérêt de tous les habitants du Canton.

Comme les comptes 2009 seront heureusement meilleurs que ne le laissait craindre le budget, la modeste fortune nette à disposition restera intacte. Celle-ci se monte à près de 24 millions de francs et permet donc encore d'absorber le déficit prévu et de satisfaire aux exigences légales.

Le décalage entre l'arrivée d'une crise et ses répercussions sur les finances publiques peut aussi être constaté au moment d'une reprise économique, qui ne se traduit pas immédiatement dans les comptes. Il en découle que si 2010 sera difficile, 2011 le sera davantage encore, même si l'activité économique devait redémarrer dans le courant de l'année prochaine. Il ne faut pas se voiler la face.

Quant au budget des investissements, il n'a malheureusement pas pu être contenu à un niveau global permettant d'assurer l'autofinancement (patrimoine administratif et financier), malgré le renvoi à plus tard d'importants travaux. Une fois de plus le constat est là, impitoyable : la situation financière de la Ville et son endettement actuel ne permettent pas d'engager les moyens qui seraient pourtant nécessaires, notamment pour l'entretien du patrimoine.

Le paquebot Ville de Neuchâtel doit certes déplorer quelques avaries, mais il ne prend pas l'eau. Il devrait contenir suffisamment de carburant pour parvenir bientôt dans des zones moins agitées. Sa conduite est délicate non seulement en raison de la tourmente, mais encore parce que, du fait de sa taille, son rayon de braquage ne permet pas des changements de cap immédiats. Que l'on pense en particulier aux variations considérables du produit de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales, susceptible d'augmenter ou de diminuer d'une année à l'autre de montants pouvant aller jusqu'à près de 20 millions de francs ! Les passagers restent au cœur des préoccupations du Conseil communal, qui continuera de veiller à leur confort grâce à un équipage rodé et efficace qu'il s'efforcera de motiver malgré la tempête.

Neuchâtel, le 26 octobre 2009

LE CONSEIL COMMUNAL